



## EVALUATION DE POLITIQUES PUBLIQUES

# Quels résultats pour le Plan wallon de Lutte contre la Pauvreté? Focus sur les maisons médicales, le logement et l'aide alimentaire

L'Institut wallon de l'évaluation de la prospective et de la statistique présente ce lundi les rapports d'évaluation du Plan wallon de Lutte contre la Pauvreté (PLCP). L'évaluation de ce plan, adopté par le Gouvernement wallon en septembre 2015, a été confiée à l'IWEPs. Elle porte sur trois aspects : les maisons médicales, le logement et l'aide alimentaire. Chaque analyse évaluative fut menée suivant une méthodologie scientifique rigoureuse (qualitative, quantitative, ...) et tend à soutenir les futures décisions politiques. En voici les principaux résultats.

### **Maisons médicales : quels impacts sur l'accès aux soins de santé pour les personnes précaires ?**

Le PLCP n'a pas eu d'impact sur le développement des maisons médicales en Région wallonne entre 2015 et 2018.

On retrouve une patientèle nettement plus précarisée dans les maisons médicales au forfait et dans une moindre mesure, dans les maisons médicales à l'acte. Et cela ne s'explique pas uniquement par la localisation des maisons médicales dans des communes en moyenne plus défavorisées.

Les maisons médicales, via un ensemble de mécanismes, facilitent l'accès aux soins pour les personnes précaires notamment grâce à un travail d'équipe interdisciplinaire, une fonction d'accueil développée et une stratégie financière élargie favorisant un accès financier aux soins.

L'évaluation met en évidence la pertinence des critères, au regard de l'accès aux soins, que les maisons médicales doivent respecter pour être agréées et subsidiées par la Région wallonne.

### **Logement : développer des expériences pilotes de sécurisation du paiement des loyers ?**

Ces dernières années, la situation des personnes précaires en termes de logement n'a pas évolué. Elle est préoccupante : un quart des ménages locataires en Wallonie dépensent plus de 53% de leurs revenus pour se loger.

La mesure du PLCP de développement d'expériences de sécurisation du paiement des loyers visait à faciliter l'accès à un logement locatif privé décent et à un prix raisonnable pour ces publics aux revenus plus modestes. Elle n'a pas été mise en place.

Sécuriser le paiement des loyers des propriétaires par le paiement via un tiers contribue à l'accès au logement locatif privé pour les usagers du CPAS. Des dispositifs existent : agences immobilières sociales, bail glissant, Win-Win-Win au CPAS de Namur.

La possibilité de recourir à des dispositifs variés est essentielle pour d'une part, mobiliser des propriétaires hétérogènes, et d'autre part, fournir des options aux personnes précaires et non contraindre leur choix.

## **Les collaborations logistiques locales organisant l'aide alimentaire : quels apports et quelles difficultés pour les bénéficiaires ?**

L'aide alimentaire ne suffit pas à combattre la pauvreté. Des politiques structurelles restent nécessaires (accès au logement, à l'énergie, revenus suffisants pour vivre...).

Les colis alimentaires deviennent nécessaires à des catégories de plus en plus larges de la population tant en ville qu'en zone rurale (plus de jeunes, de personnes âgées, de familles monoparentales, de travailleurs pauvres...). Mais cette aide constitue juste une béquille permettant temporairement de faire face à d'autres besoins fondamentaux (logement, soins de santé...).

Les besoins et préférences des bénéficiaires de l'aide alimentaire sont identiques à ceux de tout un chacun, tant sur le plan strictement alimentaire que sur le plan humain (besoin d'un accueil respectueux, non stigmatisant ; besoin de perspectives au-delà de l'aide alimentaire, ...).

Les collaborations entre les acteurs publics et associatifs permettent d'augmenter et de diversifier les sources d'approvisionnement. Cette diversification est importante alors que les moyens matériels et humains (locaux vétustes, bénévolat vieillissant, ...) sont limités et que l'apport en denrées alimentaires se contracte (moins de soutien européen (FEAD) et moins d'inventus récoltés dans les grandes surfaces).

Retrouvez tous les rapports d'évaluation du PLCP à l'adresse :

- [https://www.iweps.be/publications/?fwp\\_keywords=PLCP](https://www.iweps.be/publications/?fwp_keywords=PLCP)

**L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS)** est un institut scientifique public (O.I.P) d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN).

Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie. Plus d'infos : <https://www.iweps.be>